

Reports/Studies  
Rapports/Études



Fundação Cuidar o Futuro

Division for the Study  
of Development

Division de l'étude du  
développement

Unesco, Paris



LE CONCEPT DU DEVELOPPEMENT ENDOGENE  
ET CENTRE SUR L'HOMME

par  
Fundação Cuidar o Futuro  
Cao Tri HUYNH

Divison de l'étude du développement  
(Unesco)



LE CONCEPT DU DEVELOPPEMENT ENDOGENE ET CENTRE SUR L'HOMME

par

Cao Tri HUYNH

(UNESCO)

Introduction

Fundação Cuidar o Futuro

Afin de mieux déterminer le rôle et de fixer la priorité d'une action, il est utile de clarifier la nouvelle approche du développement car celui-ci est un concept-clef en vue duquel et autour duquel s'organisent la plupart des activités humaines.

On peut au moins distinguer deux dimensions : l'"action du développement" et "la finalité du développement". Si nous entendons par "action du développement", l'effort en vue d'actualiser et de valoriser les possibilités réelles et potentielles d'un pays (ou d'un individu), le développement n'est pas essentiellement le transfert des ressources d'un pays à un autre (par exemple l'aide internationale) ni même d'un secteur éco-économique à un autre (par exemple le financement du secteur urbain par le secteur rural ou vice-versa). Le développement est donc la mobilisation des ressources nationales qui existent souvent en abondance dans les pays en voie de développement : (1) ressources humaines, non-employées, sous-employées ou mal-employées et qu'il s'agit de valoriser par l'éducation et la formation pour accroître leur capacité de contribution; (2) ressources



matérielles sous forme de matières premières, encore sous-exploitées par les pays eux-mêmes ou "sur-exploitées" par les autres pays, car mal-payées sur le marché international (Le Nouvel Ordre Economique International ayant comme l'on sait, pour l'un des principaux objectifs, la difficile revendication d'une juste revalorisation des richesses matérielles dont les pays pauvres sont possesseurs); (3) ressources techniques sous forme du savoir-faire et de la "science autochtone" qui, malgré leur caractère simple et rudimentaire ont souvent une utilité fonctionnelle et adaptée à la fois au niveau de développement et aux contextes des réalités socio-culturelles de ces pays.

Le concept et la pratique du développement tels qu'on les voit jusqu'ici ont montré leurs limites et leurs imperfections. La recherche de nouvelles voies et approches ont cours depuis quelques années et actuellement tant au niveau des Nations Unies et de ses Institutions spécialisées que dans les Institutions nationales responsables du développement. On pourrait citer les principaux concepts et stratégies suivants:

- 1) approche, analyse et planification du développement unifié, global, équilibré et intégré (Nations Unies);
- 2) développement autonome et auto-confiant ("self-reliant development") (Nations Unies);
- 3) développement planétaire (Nouvel Ordre Economique International) (Nations Unies);
- 4) développement basé sur la "stratégie des besoins essentiels" (BIT) (basic needs strategies);
- 5) développement à partir de la base ("development from below");
- 6) développement endogène (Unesco);
- 7) développement centré sur l'homme ("l'homme en tant que centre du développement") (Unesco).

Etant donné sa vocation et ses domaines traditionnels de compétence l'Unesco est plus portée vers le qualitatif, le culturel et l'humain et le concept de développement centré sur l'homme reflète son ambition d'intégrer dans une totalité et unité plénière de l'être humain les multiples préoccupations légitimes et complémentaires des diverses finalités, voies, moyens et techniques proposés.

1. Le développement centré sur l'homme signifie "un processus de promotion de l'homme par et pour lui-même". Cette conception tend à intégrer et à subordonner toute la complexité des multiples facteurs à une même finalité : l'épanouissement de l'être humain dans sa totalité. Le développement est ainsi un phénomène total qui intègre à la fois le technologique, l'économique, le social, le politique et le culturel, bref le développement englobe tous les aspects de la vie d'une société. Il faut



2

19

9

pp. 11

Fundaçã

donc une apuroche intégrée et unifiée dans la planification du développement et les outils d'analyse en vue du diagnostic des situations et de l'orientation des prises de décision doivent être multidisciplinaires.

La Conférence internationale sur la planification de l'éducation organisée par l'Unesco en avril 1968 met déjà nettement en lumière ces nouvelles tendances :

"Economie, société, culture, éducation sont des aspects différents d'une seule et même réalité qu'on ne peut isoler globalement sans faire preuve d'arbitraire. On doit les considérer globalement. Il ne faut donc pas parler, par exemple, d'adaptation de l'éducation à l'économie, mais d'intégration du développement économique et du développement des ressources humaines, car il est nécessaire aussi, d'une certaine façon, d'adapter l'économie aux possibilités et aux besoins de l'éducation. Dans la pratique il ne faudrait plus préparer le plan d'éducation après le plan général de développement économique et social. Cette observation est valable pour tous les plans sectoriels, mais est particulièrement évidente dans le cas de l'éducation, qui est développement des ressources humaines et qui de ce fait, a des répercussions sur toutes les activités visant au développement de la société".

2. La proclamation et l'application du principe que "l'homme est et doit être au centre du développement" signifient ensuite que le processus du développement doit être subordonné de part en part au souci d'améliorer le sort des individus, c'est-à-dire assurer une plus grande équité dans la répartition des avantages de la croissance ainsi que de ses efforts et de ses sacrifices. Ceci n'est pas seulement un idéal de justice, mais c'est aussi une condition du dynamisme et de l'équilibre du développement. Car, l'homme qui est le but du développement en est aussi l'artisan : la participation nécessaire de tous les groupes de la population au développement n'est possible que si tous les groupes sont intéressés par le développement; ils ne peuvent l'être que s'ils profitent tous du progrès général.

3. Un processus de développement centré sur l'homme ne peut être qu'un processus ouvert et doit être accepté comme tel. La planification devrait être souple et constamment sujette à révision et l'on doit accorder une attention profonde à l'évolution des attitudes et des motivations au sein des différents groupes sociaux. La promotion de la culture nationale - pour préserver l'identité et assurer l'authenticité dans le développement des peuples - n'est pas une exigence surajoutée, une sorte de luxe, mais fait partie intégrante des motivations du développement et deviennent sources



d'options concrètes, capables de mobiliser les énergies. La réussite du développement implique surtout le renforcement du potentiel humain par une formation appropriée aux exigences de la modernisation. D'où l'importance d'une éducation qui ne soit pas seulement une transmission et reproduction sociale - et encore moins une imitation pure et simple des modèles et techniques importées mais favorise la créativité du groupe et ses membres : d'où l'importance de la culture comme "ressourcement" d'une société, car le développement doit être non seulement celui des richesses, mais de l'homme même, en vue d'un mode d'existence plus éclairé plus libre et plus responsable.

L'Unesco qui avait toujours soutenu l'idée de diversité des cultures, porte un intérêt particulier au concept de l'endogénéité du développement et étudie les meilleures conditions en vue du transfert des connaissances adaptées au développement endogène.

② [ "Dès qu'il est conçu comme global, le développement ne peut plus être l'extension directe au monde entier des connaissances, modes de pensée, modes de vie ou expériences propres à une seule région du globe; il faut mettre chaque développement local en relation avec ses valeurs et sa culture propres. ] Il ne suffit pas de transférer dans les pays en voie de développement le stock de connaissances disponibles dans les pays développés; un tel processus exclut toute authentique implantation de la science et de la technologie dans les pays d'accueil, il favorise la "fuite des cerveaux" et ralentit même le progrès général des connaissances en privant l'imagination inventive de tout accès à des sources plus variées que celles ayant nourri le système actuel.

On notera en premier lieu que les besoins et les traditions scientifiques ou technologiques des pays en voie de développement obligent à veiller, au niveau des applications, à l'adaptation des connaissances et des procédés, aux conditions particulières du développement et à la spécificité socio-économique et culturelle de chaque pays. En outre, certains exemples montrent l'intérêt de procédés autochtones pouvant conduire à l'élaboration de connaissances scientifiques et technologiques nouvelles. Enfin, nombre de découvertes fondamentales ne sont ni purement individuelles, ni dues au hasard. Elles sont liées à des motivations sociales et les savants sont tributaires de leur insertion sociale.

Il conviendrait que les savants conduisent leurs recherches en puisant leurs motivations et leur inspiration dans leur propre environnement."<sup>1</sup>

(1) Le Monde en devenir. Réflexions sur le Nouvel Ordre Economique International, Unesco 1976, pp.114-115.



*ela ne peut pas être vraie*

La proclamation du principe que l'homme est et doit être au centre du développement, signifie aussi que le développement de chaque peuple doit être orienté en fonction de ses aspirations propres. Chaque société choisit consciemment et librement son propre modèle de développement conformément à ses valeurs culturelles et à ses modes de vie. Le développement national ne peut donc être qu'un développement endogène et original et doit promouvoir l'appréciation et le respect de l'identité culturelle de chaque pays et de chaque groupe.

(4)

En effet, le développement au service de l'homme vise à satisfaire les véritables besoins de celui-ci, d'abord et surtout ceux des hommes les plus défavorisés qui sont jusqu'ici souvent négligés. Il faut aussi développer sans aliéner, et surtout sans détruire ou altérer la personnalité culturelle des peuples : il faut donc conduire l'effort de développement à partir de ce que les nationaux sont, de ce qu'ils font, de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils pensent et croient. Il s'agit en fait du développement endogène dont la participation active et motivée des nationaux intéressés est une condition de garantie des diverses formes, styles et voies originales. L'endogénéité devrait être promue non seulement dans le domaine du savoir-faire technique et de la science autochones, mais également, pourrait-on même dire surtout, dans le domaine de l'organisation sociale et des relations humaines qui caractérisent fondamentalement la personnalité culturelle d'un peuple et son génie particulier dans la recherche des solutions aux problèmes de la vie (par exemple, l'importance des traditions communautaires dans les sociétés agraires ...).

Fundação Cuidare Futuro

"Le souci de l'homme total exige que les actions de développement soient orientées en fonction d'aspirations propres aux différents peuples. Même universelles en principe, comme celles qui s'incarnent dans les droits de l'homme, les valeurs sont pourtant ressenties et vécues de manière différente par chaque nation, voire par chaque groupe social. Un développement centré sur l'homme ne saurait être l'imposition d'un modèle anonyme : il doit être conçu comme un processus autonome et endogène par lequel une société choisit consciemment et librement le modèle de ce qu'elle entend devenir".

5. Le développement centré sur l'homme doit veiller non seulement à l'équilibre des multiples dimensions au sein de la nature humaine et à l'harmonie des rapports entre l'individu et ses semblables (justice et paix sociale à l'intérieur des sociétés et sur le plan international), mais aussi à l'harmonie de l'homme et de la nature (environnement et qualité de vie).

(1) Plan à moyen-terme de l'Unesco (1977-1982) - 19 C/4, para. 308.





La proclamation du principe que l'homme est, et doit être au centre du développement, signifie l'humanisation et la démocratisation de plus en plus poussée des moyens et des voies de développement. Une participation active et élargie des individus et des groupes dans la vie communautaire et nationale sous tous ses aspects et dans tous les processus de la planification est indispensable, depuis l'identification des besoins et la fixation des objectifs jusqu'à l'évaluation des résultats du plan de développement en passant par la phase cruciale de prise de décision.

L'importance de la participation des populations est de plus en plus ressentie comme une condition de la réussite du plan de développement et beaucoup d'organismes de coopération souhaitent maintenant ajouter aux autres critères d'affectation de l'aide aux projets de développement le critère suivant : "possibilité offerte par le projet aux populations de se développer en fonction de leurs besoins réels, de leurs aspirations profondes et par leur participation active". La participation devrait être également considérée comme un besoin fondamental d'épanouissement personnel et un processus d'auto-éducation sociale et civique.

6. Mais le développement centré sur l'homme suppose aussi une coopération fructueuse et dans l'intérêt mutuel entre tous les pays et tous les peuples : le seul développement véritable et durable est un développement planétaire.

Les résolutions des Nations Unies (en particulier No. 3201) concernant la nécessité de l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International part de cette constatation : "Les événements économiques depuis 1970 ont mis en lumière le fait que les intérêts des pays développés et ceux des pays en voie de développement ne peuvent être dissociés les uns des autres, qu'il existe une corrélation étroite entre la prospérité des pays développés et la croissance et le développement des pays en voie de développement ... Les avantages du progrès technique ne sont pas répartis équitablement entre tous les membres de la communauté internationale. Le revenu des pays en voie de développement où vivent 70 per cent de la population mondiale, ne représente que 30 pour cent du revenu national. Il s'est révélé impossible de réaliser un développement harmonieux et équilibré de la communauté internationale dans l'ordre économique actuel".

Le rapport du Groupe de réflexion convoqué par l'Unesco au printemps de 1975 conclut de même : "Le monde doit être considéré comme une totalité, comme un système, dont les parties sont liées organiquement ...





Une vision globale doit donc précéder toute tentative pour résoudre les différents problèmes contemporains".1

Il faut noter ce que ces idées ont de nouveau. Auparavant on pouvait s'apitoyer sur la misère des pays les plus démunis du Tiers Monde et parler de nécessaire solidarité; il s'agissait de solidarité morale. Aujourd'hui la solidarité apparaît clairement comme un fait. "Le malheur et la pauvreté dans une partie du monde, avec le conflit et le désespoir total que cela crée, affectera fatalement la stabilité et le progrès dans tout le reste de la planète." Il n'y a pas dans le monde actuel, de possibilité de développement durable pour un petit groupe de pays privilégiés; le développement est de tous ou de personne. L'importance de la déclaration de l'Organisation des Nations Unies sur un nouvel ordre économique international, les réflexions et les recommandations de l'Unesco concernant l'application des méthodes, voies et moyens en vue de la réalisation de ce nouvel ordre international, ne saurait être trop soulignée dans la perspective du développement centré sur l'homme. L'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International "dépend non seulement de facteurs politiques et économiques, mais aussi des facteurs socio-culturels dont le rôle dans le développement ne cesse de croître et qui sont essentiels dans la lutte des peuples contre toute forme de domination".

### Conclusion

A partir de cette vision, la contribution de l'Unesco au développement qui s'inspire d'une approche globale et multidisciplinaire tenant compte de la totalité des éléments qui y concourent, que ceux-ci relèvent de la technologie, de l'économie ou des facteurs socio-culturels ou politiques, est essentielle à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Le développement mondial doit se fonder, entre autres, sur des solutions propres à chaque nation, sur le pluralisme du développement qui est la reconnaissance de la nécessité pour chaque pays de choisir librement un modèle qui corresponde à ses aspirations et objectifs. La notion de développement endogène et l'étude des modèles de développement demandent ainsi plus que jamais, une grande attention dans la perspective de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

La capacité de revendication et le pouvoir de négociation pour un NOEI dépend largement de la stabilité nationale qui est fonction de la cohésion interne du pays, laquelle sera grandement renforcée lorsque le développement d'une part correspond aux véritables aspirations des

populations et d'autre part trouve sa "légitimité traditionnelle" dans son harmonie avec les valeurs socio-culturelles de chaque société (développement endogène). La promotion du développement endogène, original et diversifié suppose l'étude des divers types, styles, systèmes et modèles de développement existant dans le monde, n'excluant pour autant pas des voies nouvelles expérimentées ou proposées.

Le NOEI a pour objectifs principaux de promouvoir à long terme un ordre universel plus humain et à court terme la justice internationale dans les échanges économiques. Ces deux objectifs ont pour fondements le souci du respect des droits de l'autre (pays ou individu) et de la reconnaissance de sa co-responsabilité (devoir) dans les décisions touchant ses intérêts : participation des pays à l'élaboration d'un nouveau cadre communautaire international dans lequel s'opèrent de façon plus harmonieuse leurs relations mutuelles.

Le développement endogène et centré sur l'homme, mettant l'accent sur les dimensions sociale, humaine et éthique du développement, sur l'équilibre et l'harmonie entre l'homme et la nature et faisant de la participation des populations dans les décisions de développement non seulement une condition essentielle de réussite du plan de développement mais aussi pour assurer une certaine endogénéité du développement et un besoin d'épanouissement humain, est en fait un prolongement des fondements de base du NOEI. Le développement endogène n'est possible qu'avec d'une part le NOEI, qui n'accepte pas l'imposition de modèles de développement extravertis et destructeurs de l'identité culturelle des peuples et d'autre part, avec la politique d'auto-confiance et d'auto-valorisation c'est-à-dire la croyance des différentes sociétés en leurs valeurs intrinsèques, en leur capacité non seulement de survie et de stabilité mais aussi en leur créativité propre en vue du progrès, entendu au sens authentique, à savoir synthétique, qualitatif et humain et non pas seulement matériel et économique.

Le développement endogène vise essentiellement à adapter d'une part la production des biens et services aux besoins réels des sociétés et d'autre part à conformer les moyens et les techniques utilisés, les connaissances et les solutions proposées aux possibilités réelles et aux potentialités inhérentes à chaque culture, compte tenu des contraintes d'ordre multiple, non seulement matériel et économique, mais aussi socio-culturel, moral et humain. Par cette seconde exigence, le développement



endogène suppose la réalisation du NOEI surtout dans les domaines de compétence de l'Unesco - transfert des connaissances (éducation, science, culture) adaptées aux besoins des pays en développement.

En résumé, dans la perspective du développement centré sur l'homme, "l'Unesco assume parmi <sup>toutes</sup> les organisations du système des Nations Unies, la fonction d'une réflexion fondamentale et totalisante exercée au nom de l'homme, de ses fins et de ses valeurs, et visant moins à prolonger ou à couronner les démarches analytiques particulières qu'à leur proposer un centre, un propos et une unité de vision".<sup>1</sup>

## II. Quelques remarques sur la notion et la stratégie des besoins essentiels

### Considérations générales

Parmi les diverses stratégies proposées en vue de la formulation d'une stratégie internationale pour la III<sup>e</sup> Décennie du développement, celle basée sur les besoins essentiels tend à occuper au cours de ces dernières années une place de plus en plus importante.

Le concept des besoins essentiels a soulevé à la fois un grand intérêt et de nombreuses questions et inquiétudes. Ainsi, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a fait sien l'approche des besoins essentiels, préconisée par la Conférence mondiale de l'emploi<sup>2</sup>, la Banque mondiale, dans une déclaration récente de son Président, a recommandé une stratégie analogue<sup>3</sup>, etc. Au niveau de l'Unesco, une étude approfondie a été effectuée à la suite des recommandations du Conseil exécutif sur "la notion de besoins essentiels de l'homme, selon les différents modes de vie et de ses implications éventuelles pour l'action de l'Organisation".<sup>4</sup>

Sur la base de cette étude - et de l'approche du développement endogène et centré sur l'homme - la Conférence générale de l'Unesco, dans une récente Résolution générale portant sur la "contribution de l'Organisation à l'instauration d'un nouvel ordre économique international"<sup>5</sup>

(1) 19 C/4, para. 332.

(2) Déclaration des membres du Comité d'aide au développement relative à une coopération pour le développement axée sur la croissance économique et les besoins essentiels de l'être humain, 27 octobre 1977.

(3) Discours prononcé devant le Conseil des gouverneurs par M. Robert Mac Namara, Président de la BIRD, Washington D.C., 26 septembre 1977, p.1.

(4) Document 105 EX/7 du 29 septembre 1978.

(5) Résolution 9.1 adoptée sur la proposition du Groupe de rédaction et de négociation à la 38<sup>e</sup> séance plénière, le 28 novembre 1978.



adopté le texte suivant :

"La Conférence générale,

Invite le Directeur général à :

(i) Considérer que le concept de "besoins essentiels de l'homme", qui est l'un des éléments de réflexions parmi d'autres, dans l'étude et la préparation des stratégies de développement, est insuffisant en tant que base de la planification et de la programmation de l'action de l'Unesco en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

(ii) Elaborer une série d'études destinées à faciliter la participation de l'Organisation à la réalisation d'un nouvel ordre économique international, à la formulation d'une stratégie pour la IIIe Décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'à des entreprises similaires d'autres organisations du système des Nations Unies."

En fait, la formule "besoins essentiels" était déjà employée dans le système des Nations Unies environ une dizaine d'années avant qu'elle ne surgisse au centre des débats internationaux sur le développement entre 1974 et 1977. Il s'est produit, au cours de ces dernières années, ce qu'on pourrait appeler une "valorisation" soudaine d'une notion, qui, définie depuis de nombreuses années sur un plan technique s'est chargée d'intentions et de significations, et a acquis ainsi parfois la portée d'un véritable manifeste.

Au niveau de l'Unesco, avant que la Conférence mondiale de l'emploi ait explicité la notion des besoins essentiels en 1976, la Conférence générale à sa 19e session a adopté la résolution 100 qui contient le texte suivant :

"La Conférence générale,  
.....

(b) Le programme de l'Unesco, comme celui de l'Organisation des Nations Unies et des autres institutions spécialisées, devrait tendre plus nettement à répondre aux besoins fondamentaux, en particulier à ceux des groupes les plus défavorisés, les politiques requises pour répondre aux besoins fondamentaux étant un élément essentiel de la Stratégie internationale pour la IIIe Décennie des Nations Unies pour le développement et devant être au centre même de la Stratégie pour la IIIe Décennie pour le développement;"





L'action éducative est envisagée explicitement sous l'angle de sa mission de lutte contre la pauvreté: "éduquer pour produire et ainsi satisfaire, par ses propres activités, aux besoins essentiels de nourriture, de vêtements, de logement, de santé est une forme de lutte contre la pauvreté ..."<sup>1</sup> Et la réduction des inégalités est une préoccupation que l'on retrouve souvent dans le corps du Plan à moyen terme de l'Unesco (1977-1982).

On pourrait se référer à l'étude sus-mentionnée de l'Unesco pour se rendre compte en détail de la complexe problématique de la notion des besoins essentiels et des éléments justifiant des inquiétudes quant aux stratégies du développement basées sur cette notion. Nous essayons d'en dégager ici quelques éléments essentiels :

1. " Si l'usage du terme "besoins essentiels" est relativement récent, et si la notion a en quelque sorte "émergé" au cours des dernières années pour désigner une certaine approche du développement, les préoccupations qu'elle traduit ne sont pas nouvelles et correspondent à un souci permanent de réduction des inégalités, de répartition plus équitable des ressources et d'amélioration du bien-être des groupes les moins favorisés de la population. L'Unesco pour sa part, a largement axé son action, dans ses domaines de compétence, sur l'amélioration du sort de ces groupes, notamment dans le domaine de l'éducation par ses efforts en matière d'alphabétisation et par son action pour assurer le droit à l'éducation et la démocratisation de l'éducation et, dans le domaine de la science, pour améliorer l'utilisation des ressources naturelles.

2. Il est difficile de donner un contenu précis à la notion de besoins humains essentiels; faut-il la limiter à des "besoins" minimaux, en matière d'alimentation, de santé de logement, d'éducation? On risquerait alors de négliger ici des éléments importants du processus du développement, notamment dans les domaines de compétence de l'Unesco et en particulier le développement de la science, de la culture, de la communication et des niveaux plus élevés d'éducation.<sup>2 & 3</sup>"

(1) Le Monde en devenir, Unesco, page 89.

(2) Voir (1) sur page 14.

(3) Dans le Programme d'action, issu du récent Colloque organisé par l'OUA du 12 au 16 février 1979 à Monrovia (Liberia) sur les perspectives du développement en Afrique en référence aux années 2000, il a été recommandé dans le domaine de recherche, science et technologie ce qui suit: "L'objectif stratégique en matière de science et de technologie doit être de liquider la dépendance absolue de l'Afrique dans ces domaines et d'amener rapidement notre continent à une grande maîtrise des sciences et techniques endogènes et exogènes orientées vers la solution de nos grands problèmes de développement"- et suit une liste d'activités pour réaliser cet objectif- cf. Projet de rapport final du colloque.

La préservation de l'identité culturelle et des modes de vie nationaux en vue d'un développement endogène passe par une certaine protection de l'éducation et de la culture vis-à-vis des mass média - et des pratiques du tourisme, - qui véhiculent souvent des modèles de consommation et de comportement étrangers ou contraires aux coutumes et modes de vie nationaux. C'est dans ce sens que l'Unesco a adopté au cours de la 20e session de la Conférence générale la Résolution 3.3.1/2 recommandant la "contribution de l'Organisation à l'élaboration d'instruments internationaux pour la réglementation et le contrôle des activités des sociétés transnationales" dans les domaines de compétence de l'Unesco, à travers sa participation à l'élaboration par les Nations Unies d'un code de conduite devant réglementer les activités des sociétés transnationales.

C'est aussi dans ce sens qu'ont été adoptées plusieurs autres résolutions tendant à créer les conditions favorables à un développement équilibré, endogène et centré sur l'homme.

"Le développement est un processus global, toute approche partielle et sélective en l'occurrence, visant un certain niveau et une certaine catégorie de besoins risquerait de conduire à l'échec, en négligeant la multidimensionalité du système social et la nécessité de porter l'attention qui convient à chacun de ses éléments dans la perspective d'un développement endogène. Mais si la notion est prise dans son sens le plus large, elle ne correspond plus à une option stratégie novatrice, elle renvoie à l'approche habituelle, qui consiste à fixer des priorités entre les différents objectifs en tenant compte des spécificités de chaque pays et des impératifs de la conjoncture." 1

3. Il est par ailleurs pertinent de "faire état des interrogations des pays en développement eux-mêmes au sujet de l'adoption, sur la base de la notion des besoins essentiels, de stratégies qui, visant à atténuer des phénomènes qui ne sont que des symptômes du sous-développement, risqueraient de faire passer au second plan les transformations structurelles des relations internationales qu'implique l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Or, il y a là un objectif essentiel pour les pays en développement. Ce à quoi ils aspirent, c'est d'obtenir, grâce à un ordre mondial plus équitable, la maîtrise des moyens qui leur permettent d'assurer leur propre développement. Mettre l'accent, de manière trop exclusive sur la satisfaction directe des besoins, quelle que soit l'

(1) Voir (1) sur page 14.



"La valeur d'impératif éthique qui comporte la nécessité d'améliorer rapidement le sort des moins favorisés - risquerait de priver les pays en développement de la possibilité d'assurer par eux-mêmes leur propre progrès, et par là même de satisfaire les besoins - tous les besoins - de leurs populations actuelles et futures.

Une des exigences dans les travaux tendant à l'élaboration d'une stratégie internationale pour la III<sup>e</sup> Décennie des Nations Unies du développement est celle d'une vision à long terme. On pourrait dire que la difficulté de parvenir à des résultats concrets dans les négociations relatives à un nouvel ordre économique international était due à l'absence d'un véritable accord préalable quant aux fins et aux objectifs à long terme. Comment se faire une image de ce que devraient être les sociétés qui composeraient un monde réagencé selon les principes du nouvel ordre économique international? Ces sociétés constitueraient l'aboutissement d'efforts fondés sur l'adoption de styles de développement autres que ceux qui dominent aujourd'hui et qui sont à inventer tant par les pays en développement qui s'attachent à définir des voies de développement conformes à leurs propres valeurs, que par les pays développés qui devraient dépasser le type de croissance auquel ils sont actuellement attachés. Dans les deux cas, il s'agirait de rechercher la réalisation de relations humaines plus équitables et plus justes et une meilleure harmonie avec la nature. Certes, les prévisions ne manquent pas. Mais ces modèles utilisés - souvent mathématiques - soulèvent de nombreuses questions dans la mesure même où il est inévitable qu'ils extrapolent des tendances observées dans les pays dits les plus "avancés", ce qui implique en fait une conception linéaire qui ne paraît pas répondre aux exigences d'un développement accordé aux valeurs et aux aspirations de chaque société, ou adoptent des approches qui se fondent sur une simplification excessive de la problématique du développement.

Face à ces outils, puissants mais simplificateurs, il semble qu'il serait souhaitable de développer des scénarios correspondant à un pluralisme de situations et de configurations et incluant le plus grand nombre de variables, y compris des variables qualitatives, afin de refléter la complexité réelle des exigences du développement.<sup>1</sup>

La nécessité est ressentie à l'Unesco d'entreprendre un certain nombre d'études prospectives à long terme, esquissant les contours d'un horizon éloigné de 15 à 20 ans, s'inspirant d'une large approche

(1) Voir (1) sur page 14.





en matière de développement et tenant compte de la problématique mondiale globale, "en vue de dégager les problèmes et les approches prioritaires qui devraient constituer la trame du second Plan à moyen terme de l'Organisation. Ces études à long terme devraient également mettre l'Organisation en mesure d'apporter une contribution constructive et spécifique à la réflexion entreprise au sein du système des Nations Unies en vue de la préparation de la stratégie internationale du développement pour la IIIe Décennie des Nations Unies pour le développement."

- (1) Projet d'ajustements au Plan à moyen terme de l'Unesco (1977-1982), 20 C/4, paras. 21-23 et 82-87.

Fundação Cuidar o Futuro

